

Conditions Générales de Vente

Prestations de bilan de compétences

Organisme de formation certifié Qualiopi au titre des actions de bilan de compétences

ARTICLE 1

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les prestations de bilan de compétences proposées par Stéphanie Barthelet EI, ART Formation.

Elles définissent les modalités contractuelles applicables entre l'Organisme de formation et le bénéficiaire.

Elles sont établies conformément aux dispositions des articles L.6353-1 à L.6353-7 du Code du travail.

La signature du contrat ou la validation d'une inscription sur la plateforme Mon Compte Formation emporte l'adhésion pleine et entière aux présentes CGV.

Identification de l'organisme

DÉNOMINATION	Stéphanie Barthelet EI, ART Formation
STATUT	Entreprise individuelle
SIREN	853 234 250
SIRET	853 234 250 00027
DÉCLARATION D'ACTIVITÉ	Enregistrée sous le numéro 84 69 17 30 769 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes. <i>Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.</i>
CERTIFICATION	Qualiopi au titre des actions de bilan de compétences. Certificateur : Qualitia Certification.
SIÈGE SOCIAL	33, rue de Bourgogne, 69009 Lyon

Inscription et délai de rétractation

Le délai de rétractation varie selon les conditions de conclusion du contrat.

Contrat conclu à distance ou hors établissement. Le bénéficiaire dispose d'un délai de quatorze jours calendaires pour exercer son droit de rétractation, conformément à l'article L.221-18 du Code de la consommation. Ce délai court à compter de la conclusion du contrat.

Contrat conclu en présentiel, dans les locaux de l'Organisme, sans recours à une technique de communication à distance. Le bénéficiaire dispose d'un délai de dix jours à compter de la signature du contrat, conformément à l'article L.6353-5 du Code du travail. En application de l'article L.6353-6 du même code, aucune somme ne peut être exigée avant l'expiration de ce délai, et le premier versement ne peut excéder trente pour cent du prix convenu.

Inscription via la plateforme Mon Compte Formation. Le bénéficiaire dispose d'un délai de rétractation de quatorze jours ouvrés à compter de la validation de son inscription, selon les Conditions Générales d'Utilisation de la Caisse des dépôts et consignations. Ce délai s'interrompt à la date d'entrée en formation indiquée au dossier.

Pour les contrats relevant du Code du travail, la rétractation s'exerce par lettre recommandée avec accusé de réception. Pour les contrats conclus à distance ou hors établissement, elle peut également s'exercer au moyen du formulaire type de rétractation figurant en annexe ou par toute déclaration dénuée d'ambiguïté. En cas d'exercice régulier du droit de rétractation, le contrat prend fin dans les conditions prévues par les dispositions légales applicables.

Conditions financières et règlement

4.1 · TARIFS

Le coût de la prestation varie de 1 400 € à 1 800 € selon la formule choisie, TVA non applicable en application de l'article 293 B du Code général des impôts.

4.2 · FINANCEMENT CPF

En cas de mobilisation du Compte Personnel de Formation, le bénéficiaire est redevable d'une participation forfaitaire obligatoire, fixée par la réglementation en vigueur au moment de l'achat. Cette participation est réglée directement via la plateforme Mon Compte Formation, sauf cas d'exonération prévu par les textes. L'Organisme de formation ne prend en charge, directement ou indirectement, ni cette participation, ni son remboursement. Tout reste à charge non couvert par les droits CPF est dû par le bénéficiaire.

4.3 · AUTRES FINANCEMENTS

En cas de financement individuel ou par un tiers, les modalités de règlement sont précisées dans le contrat ou la convention de formation. Tout retard de paiement pourra donner lieu à l'application des dispositions légales en vigueur.

ARTICLE 5

Annulation, interruption et résiliation

Toute demande d'annulation ou d'interruption doit être notifiée par écrit.

En cas d'interruption, seules les heures effectivement réalisées sont dues au prorata temporis.

En cas de force majeure, aucune pénalité ne pourra être appliquée. La force majeure s'entend de tout événement imprévisible, irrésistible et extérieur empêchant l'exécution normale de la prestation.

En cas d'abandon non justifié, les heures réalisées restent dues. Pour les financements CPF, les conséquences d'un abandon sont régies par la réglementation applicable à la plateforme Mon Compte Formation.

ARTICLE 6

Confidentialité et propriété intellectuelle

6.1 · CONFIDENTIALITÉ

Conformément à l'article L.6313-4 du Code du travail, les informations recueillies dans le cadre du bilan sont strictement confidentielles. Les résultats détaillés et le document de synthèse ne peuvent être communiqués à aucune autre personne ni à aucune institution sans l'accord exprès du bénéficiaire. À la demande de ce dernier, le document de synthèse peut être communiqué à l'opérateur du conseil en évolution professionnelle.

6.2 · PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les méthodes, outils, supports et contenus pédagogiques demeurent la propriété exclusive de l'Organisme. Le document de synthèse est remis au bénéficiaire. Il ne peut être transmis à un tiers sans son accord exprès.

ARTICLE 7

Protection des données personnelles (RGPD)

Les données personnelles sont collectées dans le cadre de l'exécution du contrat et du suivi administratif et pédagogique.

Le responsable du traitement est Stéphanie Barthelet EI, ART Formation.

Les documents élaborés pour la réalisation du bilan de compétences sont détruits au terme de l'action, conformément à l'article R.6313-7 du Code du travail. Sont conservés pendant trois ans le document de synthèse ainsi que les documents faisant l'objet d'un accord écrit du bénéficiaire fondé sur la nécessité d'un suivi de sa situation.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, le bénéficiaire dispose des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité de ses données. Il dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

ARTICLE 8

Accessibilité et conditions de réalisation

Les prestations peuvent être réalisées en présentiel, en distanciel ou selon une modalité mixte.

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins spécifiques lors de l'entretien préalable, afin qu'un aménagement adapté puisse être étudié et mis en œuvre.

ARTICLE 9

Litiges et médiation

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de différend, une solution amiable sera recherchée en priorité.

À défaut, le bénéficiaire peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation : Médiation Consommation Développement, Centre d'Affaires stéphanois, Immeuble l'Horizon, Esplanade de France, 3 rue J. Constant Milleret, 42000 Saint-Étienne. Téléphone : +33 (0)4 77 42 10 58. Site internet : medconsodev.eu. Saisine en ligne : www.medconsodev.eu/mediation-consommation-demande.php.

À défaut d'accord amiable, le litige sera porté devant les juridictions compétentes conformément aux règles de droit commun.

ARTICLE 10

Règlement intérieur

Le bénéficiaire s'engage à respecter les dispositions du règlement intérieur de l'Organisme de formation, relatif à l'hygiène, à la sécurité et à la discipline.

Le règlement intérieur est remis au bénéficiaire au plus tard lors de la signature du contrat et constitue un document annexe aux présentes CGV.

Formulaire type de rétractation

Complétez et renvoyez ce formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat conclu à distance ou hors établissement.

À L'ATTENTION DE

Stéphanie Barthelet EI, ART Formation
33, rue de Bourgogne, 69009 Lyon
Courriel : [adresse e-mail à compléter]

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation de bilan de compétences ci-dessous :

Nom du bénéficiaire : _____

Adresse du bénéficiaire : _____

Date de signature du contrat : _____

Formule concernée : _____

Date : _____

Signature du bénéficiaire : _____

Uniquement en cas de notification sur support papier.

ART Formation, Stéphanie Barthelet

Organisme de formation certifié Qualiopi au titre des actions de bilan de compétences · SIRET 853 234 250
00027

bilan-transition.fr · 06 26 43 39 47